

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

TERRITOIRE PILOTE : RÉGULATION DES CORVIDÉS

La régulation des corvidés est en cours sur le territoire pilote ! La première étape concerne le repérage des couples territoriaux de corneille noire qui utilisent des secteurs de plaine bien délimités. Ces couples peu méfiants peuvent être capturés à l'aide de cages double-entrée qui ont l'avantage d'être très mobiles ! Si vous n'avez pas de captures au bout de quelques jours, il faut déplacer la cage vers un autre couple ou sous une ligne de vol de corvidés en plaine. Sur le territoire pilote, en une semaine, une dizaine de corneilles ont déjà été capturées. Après la reproduction des corvidés et au début des travaux de semis en plaine, si d'importantes concentrations de corneilles et corbeaux apparaissent sur le territoire, c'est la régulation à tir qui sera entreprise. Elle permettra de réduire les dommages causés aux cultures et à la faune.

J. Daniel



COMPTAGE DES CERVIDÉS EN FORÊT D'EAWY

La 3^{ème} opération de comptage nocturne des grands cervidés en forêt d'Eawy s'est déroulée le 23 mars dernier. Six équipes composées chacune de 5 personnes ont parcouru en 4x4 les 242 kilomètres de tronçons pour dénombrer les cervidés, dans le but de comparer l'évolution de la population par rapport à l'an dernier. A noter que chacune des équipes est composée de personnes de différents horizons (ONF, FDC76, ONCFS, chasseurs, agriculteurs...). Sur ces trois premiers passages, 138, 112 puis 154 cervidés ont respectivement été recensés. Il faudra attendre les résultats du 4^{ème} et dernier passage prévu le 25 mars prochain pour pouvoir en tirer des conclusions fiables.

J. Sautreuil

COMPTAGE DES CHEVREUILS AVEC LE LYCÉE DE MESNIÈRES

19 élèves du lycée de Mesnières ont été sollicités le 18 mars dernier pour compter les chevreuils par indices kilométriques, entre Neufchâtel-en-Bray et Guilmécourt. Le but de l'opération consistant à dénombrer à pied les chevreuils, sur des circuits préétablis d'environ 5 kilomètres chacun. Au total, 9 circuits ont été effectués à partir de la levée du jour par les différents binômes. Sur la matinée, 22 chevreuils ont été comptabilisés. Ces observations seront complétées par un autre passage prévu la semaine prochaine, ainsi que deux passages précédemment effectués par les chasseurs locaux. Ces données, une fois collectées et analysées, permettront de dresser une tendance de l'évolution de la population sur le secteur et permettront d'adapter les plans de chasse lors des prochaines commissions locales.

B. Bouju





RELEVÉ DES BIOINDICATEURS

La saison des relevés des indicateurs biologiques se termine. Cette année, 542 points d'Indice de Consommation (IC) par les cervidés ont été effectués. Ces relevés permettent d'évaluer l'évolution de la pression de la consommation des cervidés sur la végétation ligneuse et semi ligneuse dans les massifs boisés. 4 passages ont également été parcourus sur 73 circuits IKA de 4 à 5 kilomètres chacun. Ce sont cette fois les chasseurs locaux et les personnels techniques de la FDC76 qui ont effectué ce travail afin d'évaluer l'évolution des populations de chevreuil. Au total ces opérations techniques représentent 101 jours de travail de terrain pour le service technique de la FDC76.

Ce travail de relevé d'indicateurs biologiques servira d'outil d'aide à la décision lors du comité de pilotage des attributions de chevreuil qui aura lieu début avril.

D. Gest

LES COMPTAGES S'ACHÈVENT DANS L'OUEST DU DEPARTEMENT

Les comptages du petit gibier de plaine arrivent à leur terme dans la partie sud-ouest du département. Au total, 6000 hectares ont été comptés, prioritairement sur des territoires des GIC. Ces opérations techniques ont été possible grâce à la mobilisation des adhérents des structures GIC, des élèves de la MFR de la Cerlangue et du lycée Agricole d'Yvetot. Les conditions météorologiques et de hauteur de végétation étaient idéales cette année. Le seul bémol concerne les résultats... Avec les bonnes reproductions de 2015 et la clémence de l'hiver, nous aurions pu espérer mieux que le maintien global des populations de lièvre et de perdrix grise !

P. Leboucher



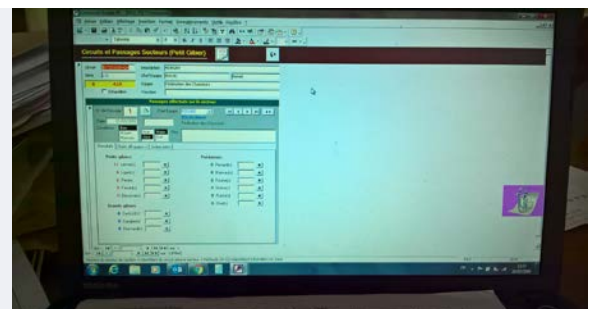
BONNE PARTICIPATION POUR LES COMPTAGES DANS LE PAYS DE BRAY

Comme chaque année, les comptages dans le Pays de Bray ont bénéficié d'une forte participation avec toujours une bonne présence d'enfants et randonneurs.

B. Bouju

APRÈS LES COMPTAGES, C'EST LA SAISIE INFORMATIQUE !

Après les comptages en battue, l'heure est au bilan et à la saisie du nombre de lièvres et perdrix comptabilisés. Ces saisies sont effectuées sur un logiciel commun à tous les techniciens permettant de générer des moyennes par secteur, unité, zone ou sur le département.



LA SOLIDARITÉ TOUJOURS D'ACTUALITÉ

A l'appel de l'Association Départementale des Chasses Traditionnelles de la Vallée de la Seine, les représentants des sociétés de chasse se sont retrouvés le 5 mars dernier à la maison des solidarités au Trait pour la traditionnelle remise de dons aux restos du cœur du Trait et de sa région. Au menu des restos, du gibier bien sûr avec un sanglier, un daim entier, de la volaille et un lot considérable de denrées non périssables sous forme de conserves ! Un beau geste perpétué par les chasseurs depuis 24 ans, et dont l'initiative revient à André Jousset. Pour son retour sur la scène publique après un an d'absence pour raison de santé, André Jousset a exprimé à ses amis de la vallée de Seine tout son plaisir à partager ce moment de solidarité. Il appartenait à Marc Fermé d'y représenter la FDC76 et d'accueillir les élus locaux.

D. Vestu



AVIPER : MIGRATION, PLEIN EST POUR LES PRÉLÈVEMENTS

Malgré une saison morose sur le plan migratoire, les chasseurs de l'Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime de la Baie de Seine ont fait de gros efforts pour alimenter l'étude AVIPER en prélèvements d'organes la saison écoulée. La seconde vague de prélèvements congelés d'anatidés, de rallidés et de limicoles a été rapatriée hier matin du siège de l'ACDPM au Havre à la Maison de la Chasse et de la Nature à Belleville en Caux. Au total, ce sont 7 colis pour un poids total de 190 kg qui ont été conditionnés sur palette. Ils vont prendre la route de Wilshausen dans le Bas Rhin pour y faire l'objet d'analyses par le cabinet d'écologie « Naturaconstat ».

D. Vestu

RECORD DE LONGÉVITÉ... ET DE FIDÉLITÉ POUR UNE BÉCASSE

2964 jours, c'est le temps de port de bague d'une bécasse des bois qui a été prélevée à la chasse sur la commune de Saint Saëns le 16 février dernier. Cette vétérante, qui allait bientôt célébrer son neuvième anniversaire, a fait preuve d'une remarquable fidélité à ses quartiers d'hivernage seinomarins. Baguée par les soins des bagueurs de la FDC76, le 2 janvier 2008 à Saint Saëns, cette bécasse était née précocement au printemps 2007, comme l'indiquait alors son plumage. C'est aussi sur cette commune qu'elle a été reprise à la chasse 8 ans plus tard... après avoir probablement accompli 9 trajets migratoires aller et 8 trajets migratoires retour !

D. Vestu



CARNET DE GABION : 31 MARS DERNIER DÉLAI !

Les propriétaires d'installations de chasse de nuit ont jusqu'au 31 mars pour retourner à la Maison de la Chasse et de la Nature à Belleville en Caux les carnets de prélèvement et ce, même en l'absence de prélèvement. Merci.

RAPPEL DES MESURES DE BIO SÉCURITÉ APPLICABLES AUX DÉTENTEURS D'APPELANTS

Dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène, les mesures de bio-sécurité en vigueur sur tout le territoire national, sont plus que jamais d'actualité pour les détenteurs d'appelants d'anatidés, alors qu'une période de vide sanitaire vient d'être instaurée dans les élevages avicoles du grand sud ouest du 18 avril au 16 mai prochain. Pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait : déclaration auprès de votre fédération de votre élevage d'agrément d'appelants, baguage de vos oiseaux avec des bagues homologuées, pour assurer la traçabilité, tenue d'un registre sur lequel sont portés les mouvements d'oiseaux, absence de contact par des parois pleines entre les appelants et les éventuelles autres volailles. Revue de détail des obligations auxquelles sont soumis les détenteurs d'appelants et tous les chasseurs de gibier d'eau. *D. Vestu*



FORMATION CORVIDÉS : DERNIÈRE SÉANCE SAMEDI 9 AVRIL APRÈS-MIDI

Compte tenu du succès remporté par la session de formation à la régulation à tir des corvidés proposée le samedi 09 avril en matinée qui affiche complet, une session supplémentaire réservée à tous ceux qui ne sont pas encore inscrits est programmée le samedi 09 avril l'après midi de 14H00 à 17H00.



Les chasseurs désireux d'y participer sont invités à s'inscrire au plus vite auprès de la Maison de la Chasse et de la Nature.

Contact Valérie FOSSOUL
Tél. : 02-32-19-50-71

Attention ! il n'y aura pas d'autre séance de formation corvidés cette année...

En direct du pôle REZH'EAU

RÉGLEMENTATION S'APPLIQUANT À LA GESTION DES ZONES HUMIDES ET SITES NATURA 2000

La FDC76, représentée par ses élus et ses salariés, a participé vendredi 11 mars 2016 à une réunion d'informations sur l'application de la loi sur l'eau et du nouveau régime d'évaluation d'incidence Natura 2000. Après quelques rappels sur le contenu des textes s'appliquant à la gestion des zones situées en Natura 2000, les animateurs de la réunion ont exposé à l'ensemble des participants les possibilités d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux tels que le retournement de prairies, l'arrachage de haies, le curage de mares ou de fossés. Ce contexte réglementaire s'appliquant également aux travaux d'entretien et restauration des zones humides chassées, il est prévu d'en exposer les fondements de ce dispositif aux chasseurs lors de la présentation des plans de gestion locaux.

P. Levesque

